

Compte-rendu du débat sur l'éducation.

Gien. Lundi 15 décembre 2003.

A l'ouverture du débat, la salle comprend une soixantaine de personnes. Cette assistance est formée d'enseignants : principaux, inspecteur, quelques professeurs ou instituteurs, retraités ; d'élus : conseiller régional, maires et adjoints ; de représentants de la vie professionnelle. On ne compte pratiquement pas de parents et aucun jeune lycéen ou étudiant.

A 17 h 13, Madame la Sous-préfète prend la parole pour souhaiter la bienvenue à l'assemblée. Elle précise brièvement les objectifs de ce débat national et remercie les personnes qui lui apportent leur collaboration.

Elle cède ensuite le micro à l'animateur M. Martial Poncet rédacteur en chef du Journal de Gien. Celui-ci expose dans une courte introduction le programme de la soirée et présente les deux co-animateurs : MM. GUILLAUMIN et BOULEAU et le rapporteur M. RIVIER. Puis il lit à l'assistance le résumé des éléments du diagnostic sur le système scolaire français. Dans le même temps, défilent sur un écran placé face au public les éléments clefs de ce texte.

Puis, M. RIVIER lit le premier sujet : "Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?". Il montre ensuite l'importance du niveau d'études, mais aussi la complexité de la relation entre la formation et l'emploi. Plusieurs questions extraites du dossier de présentation sont alors proposées pour lancer le débat.

Le public réagit immédiatement et pose ses premières questions ou apporte des témoignages. Le débat s'oriente rapidement autour de trois thèmes majeurs : l'expérience personnelle avec des exemples précis, le collège, plaque tournante de l'orientation et la dichotomie lycée professionnel apprentissage, ce point étant d'ailleurs nettement plus développé.

Ce que nous retiendrons en introduction, ce sont des réflexions générales sur l'éducation. Ainsi, M. C... fait part d'une expérience d'une quarantaine d'années. Il constate des différences fondamentales selon les familles. Trop de parents paraissent mal préparés à vie. Dans ces conditions, il pose la question : "Comment peuvent-ils préparer raisonnablement leurs propres enfants à la vie ?". Pour certains, le "mélange de population" ne suffit pas à réduire les difficultés de la langue. La société, dit-il, doit tenir compte de l'état de la famille, mais il ne précise pas comment.

M. V... apporte des éléments de comparaison entre la situation des jeunes en 2003 et celle qu'il a connue. Pour lui, le jeune au collège veut presque obtenir le statut d'adulte avant la sortie de cet établissement alors qu'il reste très dépendant. Au contraire, dans les années soixante, c'était le travail qui fournissait à l'adolescent ce statut, il le stabilisait d'avantage. Il fait également référence à l'image qu'apportait l'école à cette époque : "les parents de ma génération avaient l'impression que plus on progressait dans les études, meilleure serait la situation professionnelle".

Aujourd'hui, il considère que "ce ne sont pas nécessairement les adolescents les mieux armés pour remplir une fonction, qui obtiennent cette fonction". Il faut donc se servir de la passion du jeune pour déterminer le métier, or beaucoup de jeunes ne savent pas comment ils vont s'orienter. Les travaux manuels paraissent moins attractifs. M. V... voudrait donc que les emplois manuels soient reconnus par tous.

Madame C... abonde dans ce sens lorsqu'elle insiste sur la nécessité de reconnaître la voie professionnelle et de lui rendre sa dignité. Elle cite alors l'exemple suivant, pris à partir d'élèves qu'elle a dirigés dans un collège. Les enfants orientés à la fin de la troisième vers la seconde générale disaient "je vais en seconde", pour ceux qui partaient vers une voie professionnelle, ils disaient : "on m'a orienté vers...".

Ceci nous conduit naturellement à reprendre les propos liés à l'orientation. De ce point de vue, le collège joue un rôle fondamental car dans ce domaine, il constitue la première étape.

M. L... pose le problème à partir de la question suivante : "Faut-il plus de formation professionnelle ?". Cette question lui paraît vitale et il enchaîne avec une autre question : "quelles sont les perspectives par rapport à la production, si la France est de moins en moins productive ?".

Madame M... mère d'élève connaît bien l'orientation. Pour un élève en difficulté en troisième, l'image de certains métiers n'est pas toujours agréable ; elle cite l'exemple de l'hôtellerie et celui du bâtiment où les employés, même avec un CAP ou un BEP ne sont pas très bien payés. Parallèlement, l'école, pour de nombreux parents apporte une culture générale et elle pose la question : "Existe-t-il des parents qui dirigeraient un enfant ayant 15 de moyenne en troisième vers une voie professionnelle ? L'adolescent a souvent été mal préparé ; quelle voie lui est alors offerte ? le lycée professionnel ou le contrat d'apprentissage. Or, ce dernier se rompt dans 50 % des cas.

M. G... reprend ces idées lorsqu'il ajoute : "certaines filières sont considérées comme une sanction pour les enfants". Pour lui, il faut valoriser les filières pro. Il critique le collège unique qui n'apporte qu'un modèle et risque de "buter" certains enfants. Il s'interroge sur la durée de la scolarité obligatoire à 16 ans. "Cet âge est-il bien adapté ?".

Pour Madame C..., principale à la retraite, les élèves qui quittent le collège vers un lycée professionnel rencontrent un choix difficile : ils doivent formuler trois vœux ; le nombre de places limité contraint parfois l'adolescent à suivre un enseignement professionnel qu'il n'a pas vraiment souhaité.

Ces remarques concernent le collège, elles s'achèvent par l'intervention d'un professeur de collège. Celui-ci trouve que les professeurs principaux de troisième mériteraient de recevoir une formation plus poussée. Ainsi, il pense qu'ils devraient visiter les établissements de la région pour mieux connaître les possibilités offertes. Il rappelle qu'il fut un temps où les enfants en difficultés en collège étaient dirigés vers les classes de quatrième et troisième technologiques. Ceux-ci participaient à des cours dans un lycée technique ou professionnel. Ce système a fonctionné durant six ans avant d'être supprimé. Dans le même ordre d'idée, Madame H..., grand-mère souligne le mérite des stages organisés pour les élèves de troisième ; ils permettent de mieux faire connaître un métier. Il lui est répondu que ce genre de stage génère parfois des problèmes pour l'entreprise.

Cette entrée ponctuelle dans le monde de l'entreprise constitue une bonne transition pour aborder la question de l'apprentissage.

Un maire, ancien chef d'entreprise explique qu'il s'est battu pour que l'entreprise s'ouvre aux apprentis, même si cela occasionne une perte de temps, principalement pour l'encadrement qui doit intervenir auprès des jeunes. Ces derniers arrivent parfois sans savoir ce qu'ils veulent. Après une période plus ou moins longue, l'apprenti découvre sur place le monde du travail. Pour quelques uns, la réussite est brillante, il cite alors cet adolescent venu dans son entreprise et qui, à force de travail a obtenu son diplôme d'ingénieur.

Cet entrepreneur a également entretenu une coopération soutenue avec le lycée Durzy ; il n'a d'ailleurs pas hésité à "mettre dans les mains des jeunes, des outils coûteux".

Un restaurateur intervient dans le même sens. Il apporte son savoir à des jeunes. L'adolescent semble parfois avoir quitté le collège avec un sentiment d'échec. Le rôle du maître d'apprentissage est d'aider les jeunes et de leur montrer que la profession qu'ils ont choisie est enrichissante. Il cherche à revaloriser l'image de l'apprentissage. Il pense, que dans son domaine il a réussi puisque aujourd'hui, trois personnes seulement sur les quarante qu'il a formées n'ont pas d'emploi.

Pour un autre intervenant, il semble que l'entreprise soit intéressée par l'apprentissage et se demande si pour celle-ci "l'élément financier ne joue pas un rôle essentiel dans la prise en charge de l'apprenti".

Cela entraîne alors la réaction d'un professeur de lycée professionnel ; il regrette le fait que l'on se soit cantonné à centrer la question sur l'apprentissage. Pour lui, le lycée professionnel remplit un rôle essentiel. Les élèves accueillis seize semaines dans une entreprise vivent une expérience intéressante. Il revient sur l'apprentissage et pense que cette forme d'accès à la voie du métier représente pour le système éducatif une économie. Ainsi, l'Académie Orléans-Tours très engagée – semble-t-il – dans ce domaine a obtenu des résultats qu'il juge mauvais. Le lycée professionnel sait mieux répondre aux attentes et il satisfait mieux les entreprises. Pour terminer son intervention, il précise que le développement massif de l'apprentissage au niveau national ne va pas dans le sens de l'intérêt des enfants. "Il conduit au contraire à une augmentation de la durée du travail des personnes et le passage des jeunes sur des machines dangereuses".

Il est alors 18 h 35 et l'animateur demande à l'assistance si quelqu'un veut encore intervenir. Comme aucune personne ne demande la parole, il propose alors de passer au deuxième sujet et tend le micro à J. RIVIER pour la présentation de la seconde question.

Celui-ci lit le texte de cette question : "Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?".

Après avoir expliqué le cheminement de l'école publique vers une laïcité reconnue qui a atteint un point d'équilibre dans les années 70-80, il lit un extrait du règlement intérieur d'un collège publié dans un livre de sixième : "La formation donnée au collège doit être fondée sur le dialogue et le respect des principes de laïcité, tolérance et le respect d'autrui dans sa personnalité et ses convictions", il pose la question : "qu'en est-il aujourd'hui ?".

Dans le même temps, apparaissent sur l'écran les mots-clefs : citoyen, laïcité, service public, mixité, égalité des chances, savoirs.

M. PONCET donne alors la parole à l'assemblée. Celle-ci réagit simultanément dans différentes directions. A plusieurs reprises, les intervenants reviennent sur ce qui a déjà été évoqué dans le premier sujet en s'interrogeant notamment sur l'adolescent dans notre société : son intégration, son orientation vers le monde du travail. Si la mixité est brièvement abordée, le cœur du débat repose principalement sur la citoyenneté et dans une moindre mesure sur l'égalité des chances. Service public, laïcité sont à peine abordés.

La première personne qui intervient s'attache à l'élève de 2003 pour le comparer à celui de la fin des Trente Glorieuses. A cette époque, l'économie, la santé, le marché du travail fonctionnaient parfaitement bien. Aujourd'hui, on est loin de cette situation ; l'individualisme s'est maintenant renforcé. La vie est plus difficile, le taux de chômage élevé, la vie privée menacée par les maladies. Enfin, le couple demeure fragile. Dans ces conditions, il devient difficile de donner un idéal aux enfants et la citoyenneté s'affaiblit. Le jeune préfère rester plus longtemps dans sa famille avant d'affronter seul les difficultés extérieures.

L'un de ses collègues ajoute peu après qu'il faut confier des responsabilités aux enfants et qu'il est nécessaire de les accompagner. Les valeurs de l'école républicaine se diluent quelque peu. Les parents offrent la liberté aux enfants, mais il ne faut pas oublier que liberté ne signifie pas abandon.

Un autre enseignant s'interroge sur l'âge des adultes et demande : "Quelle image renvoient-on à nos enfants ?". Un artisan en retraite poursuit le raisonnement et regrette qu'il n'y ait pas d'école pour les parents. "Quand les gamins ne sont pas bien sortis de l'école, ils sont mal insérés dans la vie professionnelle". Pour lui, il conviendrait de faire un bilan pour chaque enfant à l'âge de 14 ans. Dans certaines écoles, "les gamins" s'ennuient car l'apprentissage démarre trop tard ce qui explique aussi le nombre de chômeurs.

Pour un autre intervenant, l'expérience prouve qu'il y a beaucoup de gamins qui s'améliorent dans le monde du travail, cela permet davantage de stabilité.

La même personne craint une montée de la violence chez des enfants de plus en plus jeunes et cette remarque conduit alors à aborder l'un des thèmes appartenant vraiment au sujet : la citoyenneté.

Le maire d'une commune de l'Est du Giennois rêve d'élever les enfants à la citoyenneté, d'abord dans la commune, en éduquant les jeunes à la responsabilité. C'est un souhait, mais il pense que la réalisation sera très difficile. "Aux jeunes, dit-il, on ne sait plus donner les garde-fous nécessaires, il faut donc aider les parents à les conduire dans cette vie".

Un professeur pense que la citoyenneté, au fond, n'est pas si mal travaillée par les enseignants.

D'autres intervenants livrent leur opinion sur la voie à suivre : "l'école ne sait pas combler les déficits sociaux. Ainsi pour un enfant dont les parents sont au chômage, c'est peut-être plus difficile que pour un autre d'aller travailler". Cette pensée est précisée par une autre personne qui ajoute : "dans un passé récent, on a connu trop de permissivité. Si les médias présentent des émissions où la vie est facile sans dire les chemins pour y parvenir, les jeunes ne peuvent plus se positionner comme des citoyens".

Ainsi conduit, "le jeune peut difficilement se structurer, il lui faut pour cela une certaine culture. Il doit non seulement savoir lire, mais encore extraire une pensée d'une lecture".

Pour un enseignant en retraite, "si l'enfant est déjà citoyen, il cherche à s'instruire à condition que les adultes acceptent d'avoir tort quelquefois". Il faut aussi que l'école participe au tissu associatif.

Madame M... On va à l'école pour se cultiver, après, on peut apporter des critiques, mais le savoir n'est plus valorisé. Pour l'égalité des chances, "on a beaucoup fait... il faudrait inventer des choses car les gens sont incapables de se débrouiller".

Un principal de collège abonde dans ce sens en précisant que la société attend anormalement beaucoup de l'école et celle-ci à du mal à répondre.

"L'institution est là pour accompagner les familles, mais pas pour se substituer à elles, les exigences de la part des parents deviennent parfois excessives".

D'autres interventions reprennent sous une autre forme toutes ces idées. L'une d'entre elles aborde le problème que pose l'égalité de la femme avec les hommes dans notre société. Par exemple, une femme devient rarement PDG.

Pour Madame R..., la mixité est très difficile à réaliser dans certains domaines.

Pour une femme, faire des études constitue vraiment un choix. "D'abord, on se marie plus tard. Une femme se trouve confronté à un challenge permanent avec les hommes ce qui nécessite d'être constamment performante". Elle se trouve entraînée dans un engrenage qui conduit toujours plus haut et Madame R... de poser à l'assistance, différentes questions : "Est-ce que la réussite à l'école est la réussite générale ? "Dans certains cas, cette course à la réussite n'est-elle pas un échec aussi pour sa propre famille ?".

D'autres interventions très marginales eu égard au sujet et redondantes par rapport à la première question ne seront pas mentionnées.

L'animatrice revient alors sur les mots-clefs et s'étonne du fait que le thème de la laïcité n'ait pratiquement pas fait l'objet de débat.

Un professeur reprend la parole et regrette que l'animateur ait "une mauvaise connaissance des termes animateur et contradicteur". M. PONCET répond à cette critique.

Pour conclure, on reprendra l'intervention de M. G... qui se dit "très satisfait de ce que fait l'école, malgré le fait que celle-ci soit tant décriée". "Il faut regarder ce qui marche bien" et il pose une question qui s'ouvre sur un autre débat : "Existe-t-il dans la société une autre institution qui réponde aussi bien que l'école aux questions qui furent posées ?